

# PANJAS ET LE BATAILLON DE L'ARMAGNAC



Exposition réalisée par les bénévoles de la bibliothèque municipale de Panjas –  
mai 2024

en collaboration avec l'Amicale du Bataillon de l'Armagnac et la Mairie

# **PANJAS**

**Engagés volontaires dans le  
Bataillon de l'Armagnac,  
originaires ou domiciliés à  
Panjas, en juin 1944, comme  
réfugiés ou réfractaires**

Baron Charles. 13/12/1921. Maulichères. Gers. Chez Dutouja-Lusson

Bridon Jean. 22/12/1916. Panjas, S/Lt (ER) instituteur

Bridon Abel. 12/1/1920.Panjas

Crespin. Victor.6/8/1899. Nikolaïev. Russie. Og brlge. Chez Me Lacroix

Darnés. Aimé.22/11/1919.Toujouse. Chez Léopold Rimajou. Panjas

Deplanche Georges.7/9/1921. Nancy. M&M. chez Emile Dutouja « Lamarche »

Desquibes Jean : 10/7/1923.Panjas. EV.CFP-ORA. Groupe CARNOT

Destouet Rémy.Léonce. 17/3/1917. Panjas. MPLF. 3/7/44. Estang

Destouet Jean. 14/4/1927.Panjas,

Ducourneau Norbert.6/10/1920.Panjas

Dutouja.Paul. 12/5/1920.Panjas

Heurtault François. 16/9/1920. Houville.Eure. À « Bordes » Md Picard. MPLF Le 20/8/44.

Mauras Jacques .29/10/1920.Panjas

Mary Maurice.22/6/1921. Styon.S&O. Panjas (réfugié]

Meyer Eugène.10/4/1922. Mulhouse. Ht Rhin. Panjas. (Réfugié)

Milanési Jules. 9/3/1925. Wogbéra. Italie. Panjas

Lafitan. Aimé. 1/7/1917.Termes d'Armagnac. Panjas

Lutz Eugène. 9/12/1921.Sondersdorf. Ht Rhin. Panjas (chez Maxime Rande)

Péré. Pierre. 28/4/1924.Paris xe. Panjas.

Prouadère. Henri. 25/3/1912.Panjas

Quintard Pierre. 23/6/1925. Lusignan. Vienne. Réfugié à Berduc » chez Izco.

Rande Maurice. 29/3/1920.Castex d'Arm.Panjas.

Roca René. 21/7/1924.Panjas

Salabéry. André. 28/7/1924.Bègles.33. Chez L. Durrey Loubré

Saint Luc. Jean. 26/4/1923. Sarragachies. Gers. Réfugié chez  
Cournet

Saint Lannes. Edmond. 25/10/1924. Panjas

Vanner Raymond. 23/1/1922. Lutter. Ht Rhin. CFP.ORA :  
CARNOT.MPLF .6/7/1944

Engagés en juillet.

Fourcade.Henri.2/2/1923.Bourrouillan. Réfugié. M.]. Sentex

Malaussane Elie. 16/7/1923. Panjas,

Kiefling. Arséné. 8/3/1922. Barthenheim. Ht Rhin. Réfugié,  
chez Dayman

Rieux Pierre. 29/9/1923.Le Houga. Domicilié Panjas

Engagés volontaires en septembre et octobre 1944 domiciliés  
à Panjas

Baqué Gilles. 1/9/1926. Ayzieu. Domicilié. Panjas  
« Latrasse ».1<sup>e</sup> Rgt Gers

Cazenave Armand.3/3/1922. Panjas 1<sup>e</sup> Rgt du Gers

Debets Pierre. 14/3/1926. Mont de Marsan. Domicilié. Panjas

Job Roger 17/5/1926. Panjas 1e Rgt du Gers

Ducom. Raymond. 23/1/1927. Panjas Armée de l'air.  
Nogaro

Lalanne Louis. 1927. Salles. Domicilié. Panjas Armée  
de l'air. Nogaro

Maisonnave Gérard.13/1/1927. Taller. 40. Panjas

Armée de l'air. Nogaro

Palacin Victor. Panjas. DB. Armagnac. Front Atlantique

Gutèrez Marcel. Panjas. DB. Armagnac. Front  
Atlantique

Les réfugiés et réfractaires au STO, trouvèrent dans  
une trentaine de fermes un lieu d'attente, dans la  
commune de Panjas.

Pour diverses raisons, certains y demeurèrent en  
attendant la libération, sans scrupules pour les uns,  
encouragés par leurs hôtes pour les autres, qui  
voyaient partir une main d'œuvre peu onéreuse sinon  
qualifiée, au moment des travaux d'été.



**VOLONTAIRES DU  
BATAILLON DE  
L'ARMAGNAC  
MORTS POUR LA France**

HAFENER Jean Estang, le 3 juillet

OUSTEAU André Estang, le 3 juillet. Fusillé comme otage

**DESTOUET Rémy**, Estang, le 3 juillet

CAZAUBON Honoré Meilhan, le 7 juillet

SURMAIN Octave, Meilhan, le 7 juillet

KAWIBOR Mareel, Meilhan, le 7 juillet

BRUNET Jean, Saint-Julien, Landes, le 15 juillet

CAPBERN Robert, Saint-Julien

DULIN Maurice, Saint-Julien

ARRIVE André, Rimbez, Landes, le 16 juillet

PEOTA Antoine, Gueyze. Lot-et-Garonne, le 22 juillet

MICHEL Roger, Gueyze, Lot-et-Garonne, le 22 juillet

ZANIN Arthur, Villeneuve de Mézin, le 20 juillet

SENSEBY Louis, Aurensan, le 26 juillet

GOOSSENS Jean, Aire-sur-Adour, le 12 août

LE ROUX Guy, Aire-sur-Adour, le 12 août

MATAYRON Georges, Aire-sur-Adour, le 12 août

BAUDEAN Pierre, Aire-sur-Adour, le 13 août

PERINET Albert, Isle-Jourdain, le 20 août

REGLAT Jean, Isle-Jourdain, le 20 août

ROUX Jean, Isle-Jourdain, le 20 août

LALANNE Joseph, Isle-Jourdain, le 20 août

KAGANOFF Michel, Isle-Jourdain, le 20 août

HEURTAULT François, Isle-Jourdain, le 20 août

LATOURE Paul, Isle-Jourdain, le 20 août

WOLF Gabriel, Toulouse, le 23 août

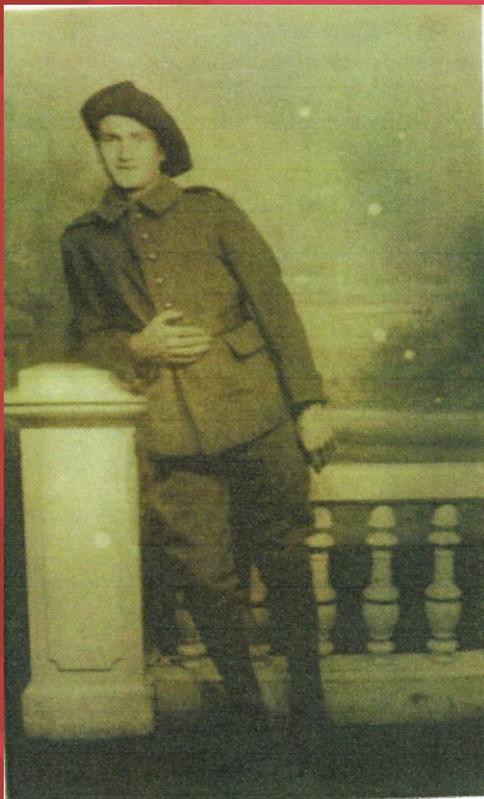
PARISOT Maurice, Toulouse, le 6 septembre

**DESTOUET Rémi. Léonce.**

17/3/1917. Panjas

Mortellement blessé au combat d'Estang  
le 3 juillet 1944.

1<sup>ère</sup> compagnie. 2<sup>e</sup> Section, dite -PANJAS



†

Le 20 octobre 1944

F. F. I.

DEMI-BRIGADE  
DE L'ARMAGNAC

Le Lieutenant-Colonel  
Commandant la Demi-Brigade  
à

Citation à l'Ordre de la Demi-Brigade.

Destouet Rémy. Léonce.

Mortellement blessé au combat d'Estang  
le 3 juillet 1944.  
Volontaire de la première heure à la  
1<sup>ère</sup> Compagnie du Bataillon de l'Armagnac  
est tombé glorieusement alors qu'il  
tentait à l'aide de son fusil-mitrailleur  
d'anéantir une arme automatique ennemie  
en faisant preuve de courage et de sang-froid.

Cette citation comporte l'attribution  
de la Croix de Guerre, avec Etoile d'Argent.

Le Lieutenant-Colonel Nonnet  
commandant la Demi-Brigade.

Copie

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
CORPS FRANCS DE LA LIBERATION  
GROUPE DE L'ARMAGNAC

P.O. le 5 juillet 1944,

Monsieur Faustin DESTOUET  
PANJAS

Monsieur,

J'ai la douleur de vous annoncer que votre fils, Remy  
DESTOUET, grièvement blessé au cours d'un engagement contre les Alle-  
mands, est mort pour la France à l'hôpital de Nogaro, des suites de ses  
blessures.

Votre fils, en s'engageant comme volontaire dans l'ar-  
mée de la libération, avait déjà donné un bel exemple de patriotisme.  
Il est tombé à son poste de combat, courageusement, face à l'ennemi, pour  
la libération de son pays. Vous pouvez être fier de lui.

Je m'incline avec émotion devant votre douleur, et vous  
adresse, au nom des forces françaises de l'intérieur et en mon nom per-  
sonnel, mes sentiments de profonde sympathie.

Le Capitaine Commandant le Bataillon:



Lettre de Maurice Parisot à la famille

MODÈLE N° 1.

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

093143

CARTE DE COMBATTANT  
VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Office départemental  
de la Résistance

délivrée à

Monsieur DESTOUET

Prénoms : Rémy

Domicile : 101 rue de la France

Né le 17 mars 1917, à Panjas (Gard)

A Givors, le 2 avril 1956.

Le titulaire : Le Préfet,  
Président de l'Office départemental

1. 003874

Carte de combattant volontaire de la résistance

# **Circonstances du décès de DESTOUET Rémi. Léonce :**

**Rapport du chef de section, Lieutenant Adrien Gérard  
Capin, sur l'engagement contre un détachement  
allemand à Estang, le 3 juillet 1944.**

« Le Lundi 3 Juillet 1944, à 12h, la 2<sup>ème</sup> section de la 1<sup>ère</sup> Compagnie recevait l'ordre de se porter au carrefour des routes D 33 x D 32, entre Estang et Cazaubon, pour tendre une embuscade sur le trajet possible d'un détachement allemand en opération à Cazaubon ce matin-là.

Vers 12h30, les 4 groupes de 2<sup>ème</sup> Section, renforcés par le groupe G. Villard de la 1<sup>ère</sup> section et un groupe antichar, soit 28 hommes, prenaient la direction de la position indiquée, transportés par l'autocar « Citroën » du parc-auto.

Le chef du Bataillon, Capitaine M. Parisot était à l'avant, dans une TA Citroën avec son chauffeur, Jean Ducos, précédés, eux-mêmes, par le motocycliste Serge (= Teasch).

Des difficultés du moteur gazogène de l'autocar empêchèrent le véhicule de progresser rapidement.

Arrivé à Estang, devant la gendarmerie, au carrefour D30 X D32, le détachement était stoppé par le chef du Bataillon qui signalait l'approche d'éléments ennemis sur la D 32, venant de Cazaubon vers Estang en convoi.

Après un rapide débarquement, les dispositions étaient prises et j'emmenais le détachement à la rencontre de l'ennemi.

Après une progression au pas de course d'environ 300 m, en utilisant les fossés et les bordures de peupliers de la D 32, nous dûmes engager le combat.

Notre dispositif était alors le suivant :

- Deux groupes éclairaient en tête, de chaque côté de la route, dans les fossés, groupe Chaulin à gauche, groupe Darnes à droite.
- Trois groupes en réserve, Randé et Labescat à gauche, Villard et antichar, chef Louis Chavarot à droite. Ils suivaient à très courte distance des éléments de tête.

C'est le F. M. du groupe Chaulin, à gauche, tireur, R. Laporte, qui entrait le premier en action et à sa première rafale, la moto et la voiture de tête du convoi allemand

étaient mises hors de combat. A la suite de quoi le tireur de ce FM, très jeune, avait un malaise.

Le groupe Labescat prenait la tête sur la gauche et je donnais l'ordre aux groupes Randé et Chaulin de maintenir la position et de tenter un débordement sur leur gauche. Ces deux groupes entretenaient une action retardatrice.

Le groupe Darnes, sur la droite, maintenait une pression constante sur les éléments avancés ennemis.

Je donnais l'ordre au groupe Villard de tenter un débordement sur la droite.

Le combat était engagé depuis plus d'un quart d'heure lorsque Je poussais une reconnaissance sur la droite de

mon dispositif. Je trouvais là le volontaire Delrieux Louis, venu de l'atelier du parc-auto installé dans le village d'Estang, avec Aimé Laffitan, qui, armé d'un fusil, s'efforçait de tirer sur les soldats allemands postés à soixante mètres environ de lui. Je l'aidais à se débrouiller un moment puis, le débordement ennemi se montrant imminent, j'allais vers l'arrière chercher du renfort. Je rencontrais fort heureusement, le Capitaine Luinot, commandant la Compagnie, arrivé en renfort avec tout l'effectif disponible au cantonnement de « Lassale » a Maupas. Ce renfort comprenait une vingtaine d'hommes de la 1 ère Section et du groupe de commandement.

Le Capitaine Luinot s'avancait sur la droite de notre dispositif avec son personnel et s'engageait immédiatement aux côtés de deux voltigeurs du groupe Darnes.

A ce moment-là, le combat était engagé depuis plus de

trois quarts d'heure. Un moment fixé, l'ennemi tentait des débordements de chaque côté de notre dispositif. Si sur notre droite, une forte patrouille tombait sur le renfort du Capitaine Luinot, sur la gauche et vers le village d'Estang, des soldats allemands s'infiltraient, contournant notre position tenue, à l'extrême gauche, par les groupes Labescat et Chaulin, pendant que les groupes Darnes et Randé continuaient à tenir la route D 32.

Ce n'est que plus de deux heures après le début de l'engagement que ces groupes se repliaient sur mon ordre, pour gagner les abords du village, dans la direction de Lias et de Panjas.

Je citerai la tenue admirable du jeune Delrieux, sachant à peine se servir d'un fusil, qui resta un moment seul sur la droite de notre dispositif, les qualités de chef et d'entraîneur d'hommes de Villard qui, avec Lasca, Charriau et Girbon, tint la position par une tenue exemplaire.

Je citerai Novelon, deux fois légèrement blessé, qui continua et continue de faire son devoir de volontaire.

Je citerai Péré, Larrède, Sormani et Plan, pleins d'allant, qui allèrent au-devant de l'ennemi.

Je citerai l'attitude du chef de groupe Randé, qui eut **son tireur de F. M, Destouet**, mortellement blessé, son chargeur Baron, légèrement blessé, Heurtault, pourvoyeur et Quintard, Voltigeur, tous faisant preuve de sang-froid et de calme. Ce groupe, réduit de 4 hommes, ne recula pas et conserva sa position sur la gauche de la route, jusqu'à ce que l'ordre de repli lui soit donné.

Je citerai Deplanche, d'une témérité extrême, Darnes, à la fort belle tenue au feu, et son tireur au F. M. Roca, qui s'acharnant à réduire une arme ennemie, calme et téméraire dès le début du combat, ouvrit le feu, épaulant son arme debout sur la route sans crainte de réaction ennemie.

Que l'on me permette de décrire le tableau formé par Deplanche et Roca à un certain moment de l'engagement.

Deplanche, couché sur le terrain dans le bois de la Irle, servant d'appui par son échine au trépied du F.M. de Roca qui tirait rafale sur rafale, pour réduire des soldats ennemis postés à 30 mètres côté opposé à la route, tous deux couverts par Darnes armé de sa Sten.

Dans l'ensemble, à part quelques faiblesses individuelles dues à la surprise et à l'inexpérience, les éléments de ma section et de mon détachement ont, au premier contact avec l'ennemi, eu un comportement satisfaisant.

Quant au Capitaine Luinot, commandant la Compagnie, je suis mal placé pour juger de l'attitude de cet officier. Je considère qu'elle fut satisfaisante au

combat ainsi que celle de son secrétaire Henri Mayeux, blessé par balle à l'aine ».

P.C 1ère Cie Juillet 1944

Lt A. Capin



**Evolution du Conseil  
Municipal de Panjas  
de 1935-1945**

Panjas. Recensement de 1936 : 606 habitants- 200 électeurs

(Les femmes n'avaient pas encore le droit de vote)

Conseil Municipal élu le 5 mai 1935:

Lartigolle Jean-Marie. Réélu. / Rande Jean Adolphe.

Adjoint. (Père de Maxime Rande)

Conseillers : Rande Vincent- Mousquey Casimir-  
Sarrade Louis- Darracq Paul- Lantin Claude - Dusseaux  
Robert- Lacroix Laurent- Laffitte Charles- Lamothe  
Camille- Plantier Armand- Rimajou Henri

Situation en 1940 :

Décès de Rande Adolphe-adjoint- le 23 juillet 1940.

Le C.M ne subit pas de changement du fait de l'Etat Français. En raison de l'état de santé du Maire, Rande Vincent est investi de la fonction de Délégué Municipal le 1er janvier 1941.

Décès de Lartigolle Jean- Marie le 18 mars 1941.

Rande Vincent ( 22/1/1897- 11/12/1979.) est délégué par décret.

Situation en 1942

20 novembre 1942, Rande Vincent démissionne pour convenance personnelle.

Cournet Bernard, est nommé par décret du préfet du Gers Maire de Panjas.

Situation en 1944 :

Cournet Bernard démissionne en avril 1944.

Rande Vincent, accepte les fonctions de Conseiller Municipal délégué nommé par le préfet Caumont, sur l'insistance de M. Roger Bon, Conseiller Général, en sommeil depuis 1940, et Maire d'Estang et de Fernand Sentou, Maire de Cazaubon.

## Libération. Août 1944

Un conseil municipal provisoire est nommé par le nouveau préfet Dechristé.

Le 1<sup>e</sup> octobre, l'abbé Laurent Talès est maire. Rande Maxime, adjoint.

## Conseil Municipal élu en mai 1945.

Rapport sur les incidents survenus lors du scrutin de mai : « Panjas. L'urne a été éventrée et jetée sur la voie publique. Le maire adjoint, Rande Maxime voulant s'opposer à sa destruction a été frappé d'un coup de poing. une enquête est ouverte. »

## Par un second scrutin sont élus

Talès Laurent, Maire. Rande Maxime, adjoint. Ducom Louis, Bridon Aristide, Darracq Paul, Rande Vincent, Rande Maurice, Cantau Denise, Rimajou Henri, Dusseaux Robert, Labassa André, Durrey Lucien.



# **BD sur L'Abbé Talès**

**L**a merveilleuse aventure du  
**R P** TALÉS  
**A**bbé de la 2<sup>e</sup> Compagnie .  
**S**upérieur des Travailleurs du Souf-Sot .  
**E**veque in partibus de Schubin

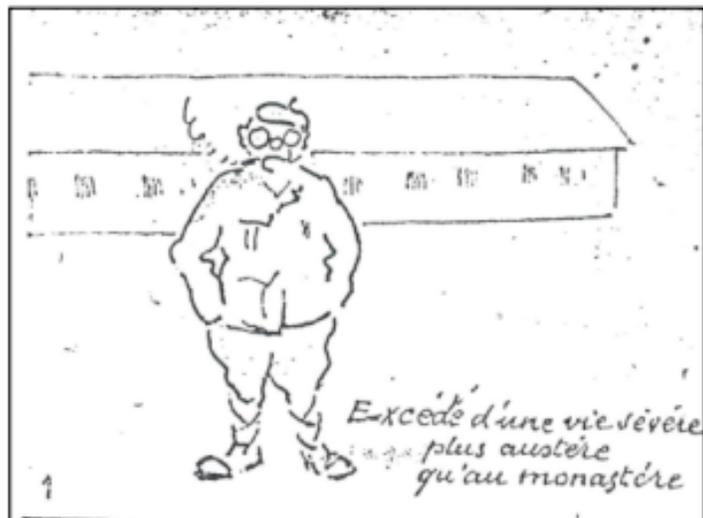
**L**a merveilleuse aventure du

**R P** TALÉS

**A**bbé de la 2<sup>e</sup>me Compagnie.

**S**upérieur des Travailleurs du Soufsa.

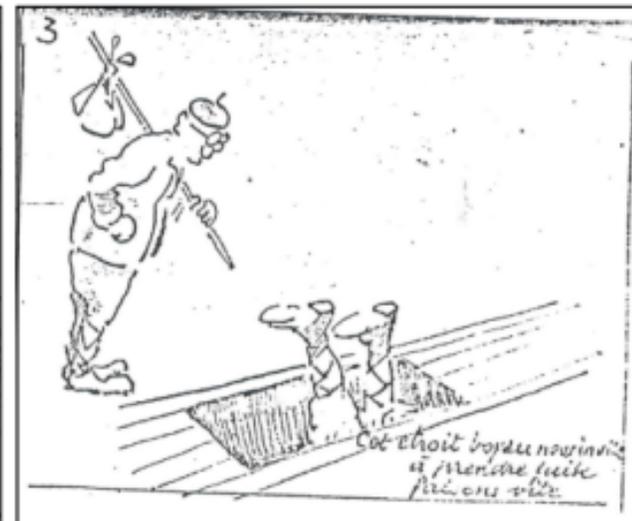
**E**veque in partibus de Schubin



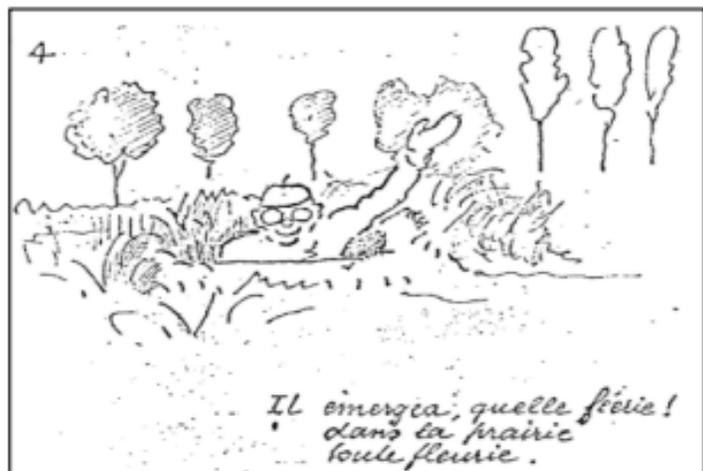
Excédé d'une vie sévère plus austère  
qu'au monastère



Notre abbé rêvait de grand air  
devant l'enfer du fil de fer



Cet étroit boyau nous invite à prendre  
fuite. faisons vite



Il émergea, quelle féerie!  
dans la prairie  
toute fleurie.



Liberté tu es éternelle la route est  
belle et nous appelle



Attention au schufso qui passe  
cherchant la trace dans l'espace



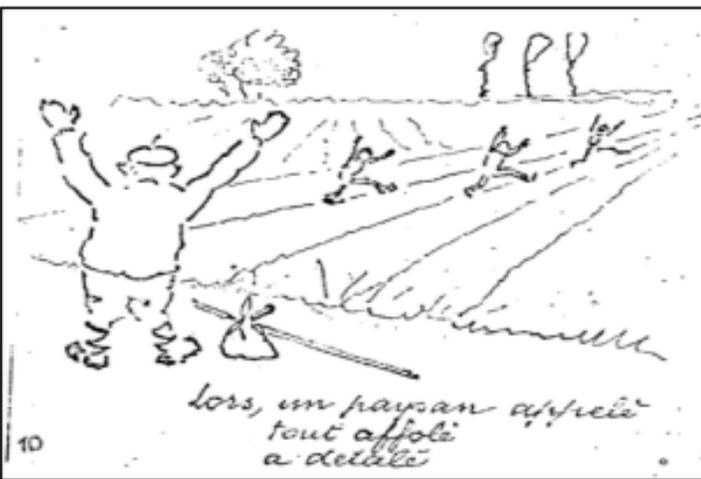
Il me faut demander ma voie  
J'entends des voix mais rien ne vois



Oh Ciel! C'est une vierge blonde qui  
pudibonde. Sort de l'onde



Je sens le froid me pénétrer me  
démontrer qu'il faut rentrer



Lors, un paysan appelé tout affolé a détalé



Avec ces chasseurs, sans détour  
faisons retour au petit jour



Et c'est ainsi qu'il a été huit jours  
d'été en liberté!

**I**n hac charta noli quidquam  
aliud invenire atque amicitiam  
nostram.

Gaston Roux.

**I**n hac charta noli quidquam  
aliud invenire atque amicitiam  
nostram!

**Gaston Roux.**

# **TÉMOIGNAGES**

**recueillis le 01/06/2024 dans le cadre des expositions sur le  
Bataillon de l'Armagnac**

## Jeannot Ducom, 11ans en 1944 :

Jeannot se rappelle que des miliciens étaient gardés sous la mairie. Il était « aux premières loges » puisqu'il vivait chez ses parents, dans la première maison juste après la mairie, à droite en descendant la rue de la libération.

## Christiane Couerbe, 11ans en 1944:

Elle nous raconte que, dans de nombreuses fermes, il y avait des réfugiés . Ces réfugiés aidaient aux travaux des champs et certains étaient engagés dans le Bataillon.

Elle se rappelle de 6 personnes qui venaient chez elle. On les appelait les camouflés. Certains étaient de sa famille. Elle avait aussi un oncle d'origine alsacienne, qui avait quitté Paris où il travaillait et qui était venu habiter à Saint-Sever (Landes). Il faisait passer la ligne de démarcation à des camouflés car il parlait allemand.

Christiane nous donne les noms des six personnes dont elle se rappelle et des fermes où ils étaient hébergés :

- Louis Larquier était chez Michel Vignolles,
- Louis Claudy chez Olivier Faget,
- Jean Salles chez Michel Dayman (il a d'ailleurs épousé une tante de Michel, Odette Ducruc)
- Raymond Laffargue était dans la ferme aujourd'hui propriété de Jean-Paul Laffargue, fils de Raymond
- un prénommé Jean dont elle a oublié le nom, était à Hageron (St Roch)
- Michel Sparraguère, qui était un cousin du père de Christiane, était réfugié chez eux; il avait été prisonnier, il avait réussi à s'évader.

Ces camouflés s'entraînaient au maniement des armes dans la ferme de ses parents. Elle pense qu'ils

le faisaient quand elle était couchée mais qu'elle s'était probablement levée car elle se souvient les avoir vu...Parfois, les hommes se retrouvaient après le travail chez les uns ou les autres. Elle raconte que l'un des camouflés était enseignant ( Jean réfugié à Hageron). Il la faisait travailler et lui faisait faire un peu de gym.

Elle dit que lors de la bataille d'Estang, depuis chez elle qui se situe à 2 ou 3 km d'Estang, on entendait les tirs. Peu après cette bataille, des avions allemands tournaient au-dessus des champs, cela lui faisait très peur. Une fois avec d'autres enfants, ils s'étaient cachés derrière des arbres, une autre fois, ils s'étaient allongés dans un champ de blé, suivis par le chien qui gardaient les vaches avec eux. Les Allemands avaient repéré du mouvement et avaient effectué un vol plus bas. Lorsqu'ils se sont rendus compte que c'était des enfants, ils sont partis.

Elle nous montre une photo d'un groupe d'hommes ; au

dos de la photo, il est écrit : « 14 juillet 1945, en occupation en Allemagne ». Cette photo a été envoyée à la famille de Christiane par Louis Claudy, réfugié qui s'était engagé dans le Bataillon (1<sup>ère</sup> compagnie) et qui avait fait partie de ceux qui sont allés en Allemagne comme troupe d'occupation.

A la question, est-ce-que vous aviez peur durant cette période du Bataillon . Elle répond non.

**Ginette Oyarbide** : Sa grand-mère racontait qu'une nuit, un homme était venu frapper à sa porte, il demandait où se trouvait Mambalère. Elle a pensé que c'était un maquisard, elle l'a accompagné jusqu'au lieu-dit demandé, à environ 500m de chez elle. De retour chez elle, elle était inquiète car elle se demandait si elle avait bien fait... Dès le lendemain, elle a contacté l'abbé Talès pour le mettre au courant. Elle sut plus tard que le quémendeur avait été réprimandé par l'abbé Talès car il avait enfreint le règlement.

**Agnès Duclaux** : Elle nous confie que son beau-père a fait partie des otages civils fusillés le 3 juillet 1944 à Estang.

**Maguy Lartigolle-Lanati** rapporte que Madame Dussans, épouse de Marcel Dussans prisonnier de guerre dans un oflag en Allemagne, avait déposé, le jour du 14 juillet 1944, une gerbe de fleurs sur le monument aux morts de Nogaro.

Michèle Hidopé, fille de Madame Dussans, n'a jamais entendu sa mère le raconter mais elle dit que sa mère militait à la Croix Rouge.

**Témoignage d'André Gessler** : C'était fin juin, début juillet 1944. J'avais 16 ans et avec mon frère Paul de 18 ans, nous avons profité d'un beau dimanche de printemps dans l'Adour, à Riscle, chez une famille amie. En fin d'après-midi, nous reprenons nos vélos et nous voilà sur le chemin du retour. Nous avons remarqué que 4 ou 5 cyclistes nous suivaient à distance. Dans la côte de Saint Martin, alors que nous

montions la côte en poussant nos vélos, ces jeunes cyclistes nous rattrapent. Lorsqu'ils sont à notre hauteur, ils sautent de leurs vélos et en un rien de temps, nous sommes bloqués, couchés au milieu de la route. Quelques mots en allemand jaillissent de celui qui semble être le chef. Avec des ia, ia, des schnell, des achtung. Après quelques explications en français bien sûr, le calme et la sérénité sont revenus.

Nous leur expliquons :

– Après la baignade à Riscle, nous rentrons à Panjas. Vous savez, Panjas, le village du rassemblement des maquisards sous le commandement du Colonel Parisot et de notre abbé Talès.

Ils nous répondent :

– Nous savons que des soldats allemands en civil circulent dans la région. Comme vous êtes tous les deux grands et blonds, on vous a soupçonnés !

L'aventure s'arrête là. Chacun reprend la route sans grand discours. La côte de Saint Martin reste inoubliable dans nos souvenirs.

Paul qui a vécu par la suite, près de Riscle, durant sa carrière artisanale, n'a jamais pu entrer en contact avec l'un de ces patriotes enthousiastes. Dommage.

Et André ajoute que cette mésaventure ne l'a pas empêché de se joindre à la liesse de la libération du Gers, le 19 août à Auch.



**POÉSIE**

« POURTANT, L'AUBE ÉTAIT BELLE »

C'était un beau jour de juillet ;  
Au matin, le soleil riait  
Dans les cœurs comme sur la terre,  
Puisque se terminait la guerre.  
Dans le calme de ce vallon,  
Montaient de la nature en fête,  
Les senteurs de la fenaison  
Et le doux chant de l'alouette.

Mais en bordure du sentier,  
Face à la troupe de soldats,  
Mes camarades prisonniers  
Attendaient l'heure du trépas !  
Pensiez-vous, mes pauvres amis,  
A votre mère et vos amours,  
Devant l'œil sombre des fusils,  
Dans l'aube de ce dernier jour ?

C'était un matin de juillet ;  
Tout à coup, l'oiseau s'effrayait  
De ces clameurs et ces rafales  
Ou bien des claquements des balles ...  
Mais le soleil riait encor  
Par-dessus la folie humaine,  
Dans le grand silence de mort  
Qui soudain, étreignait la plaine.

Mes compagnons, je vous revois,  
Gisant dans les fleurs de l'été,  
Avec vos corps ensanglantés  
Qui reposaient les bras en croix ;  
Dans vos yeux morts qui regardaient  
Un monde d'éternelle paix,  
Se lisait l'angoisse pourtant  
De mourir lorsqu'on a vingt ans.

Il est loin, ce jour de juillet,  
Et le temps où l'on fusillait,  
Lorsque resplendissait l'aurore,  
Hélas, qui s'en souvient encore !  
Une pierre au bord du fossé  
Nous rappelle leur sacrifice,  
Car la pluie a vite effacé  
Toute trace de leur supplice.

O toi qui passes par hasard,  
Rêvant aussi de liberté,  
Sais-tu que pour elle, un été  
Sont morts ici des maquisards ?  
A moins qu'ils aient donné leur vie  
Pour que les fleurs de la prairie  
Arrosée un jour de leur sang,  
Repoussent plus belles qu'avant !  
André Lago

« MÈRE, VOICI TES FILS ! »

Ô France, que ton nom est doux à murmurer !  
Sa musique jaillit et coule harmonieuse,  
Pareille au bruissement d'une onde généreuse  
Où tout homme asservi vient se désaltérer :

Car tu -seras toujours, pour lui, la douce France,  
Avec tes clairs ruisseaux, tes plaines et tes monts,  
Avec ton ciel léger, tes tendres horizons,  
Et tes vertes forêts qui chantent l'espérance.

Mais qu'un jour, sur ton sol, fondent les ennemis ;  
Que violent tes cités les hordes étrangères :  
Tes fils se lèveront et viendront tes amis,  
Tandis qu'éclateront les trompettes guerrières !

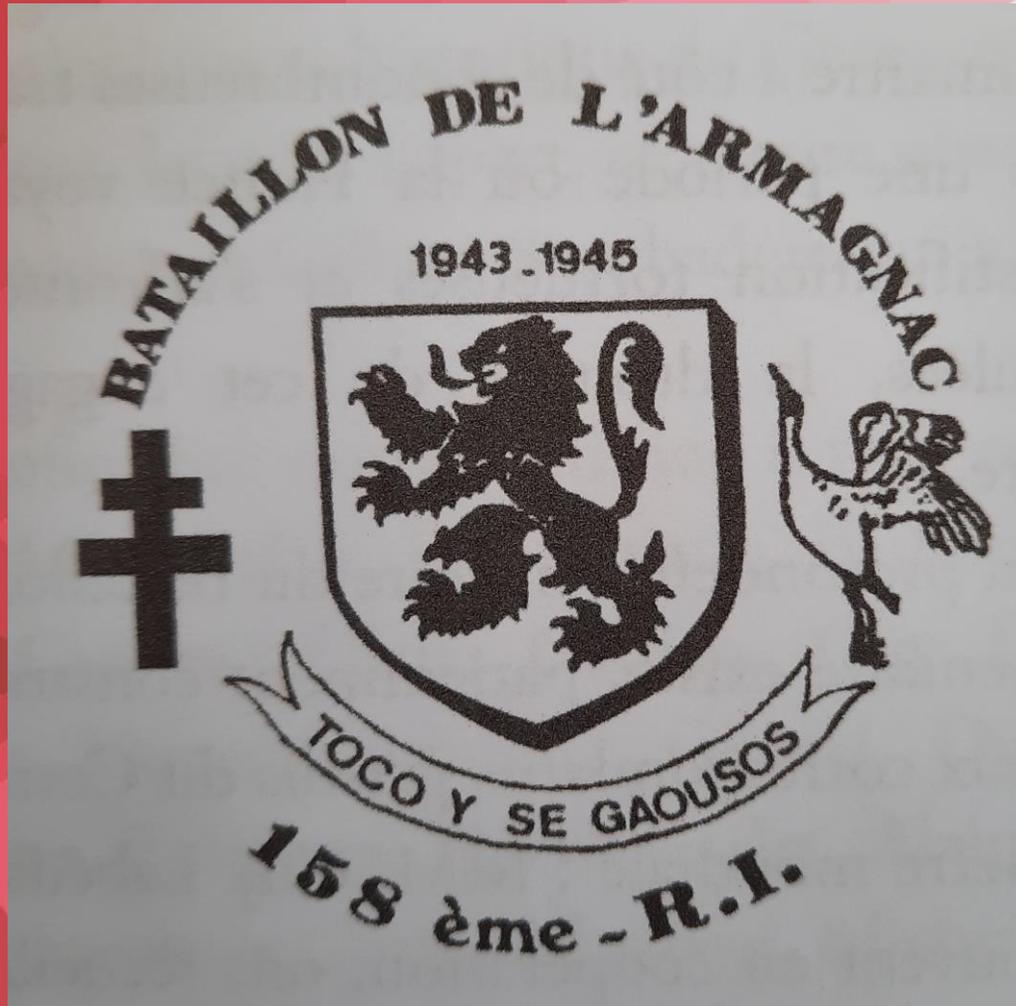
Ils iront, au mépris de la tombe entr'ouverte,  
Présenter leur poitrine aux coups de l'aiglon  
Et de leur sang vermeil, teinter quelque vallon,  
Afin qu'à l'avenir l'herbe y pousse plus verte ...

Août 1944

André Lago



# **L'EMBLÈME DU BATAILLON**



Le blason est celui de l'Armagnac.

La cigogne, en regard de la croix de Lorraine, symbolise l'Alsace.

La devise reprend en langue vernaculaire, celle des Armagnacs :

« Touches-y si tu l'oses ».



# Le Chant des Partisans

(naissance en septembre 1943)

C'est à Auch, principale ville du Gers, qu'est imprimé pour la première fois le Chant des Partisans. Ce chant, aujourd'hui célèbre dans le monde entier, apparaît dans les pages d'un numéro de la revue clandestine « Les Cahiers de Libération » publié dans la nuit du 25 septembre 1943. Composé par les écrivains Maurice Druon et Joseph Kessel sur une musique d'Anna Marly, il va devenir aussitôt l'hymne de la Résistance Française.

C'est Emmanuel d'Astier de la Vigerie, chef du mouvement « Libération-sud » qui a favorisé la rencontre des auteurs.

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines?  
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne?  
Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme  
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et les larmes

Montez de la mine, descendez des collines, camarades  
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades  
Ohé, les tueurs à la balle et au couteau, tuez vite  
Ohé, saboteur, attention à ton fardeau, dynamite  
(Liberté)

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères  
La haine à nos trouses et la faim qui nous pousse, la misère  
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves  
Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe  
Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place  
Demain du sang noir sèchera au grand soleil sur les routes  
Sifflez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute  
(Liberté)



Auch et le « Noyau Auscitain »



« Franc Tireur »



« Combat »



« Libération-Sud »



Le réseau « Victoire »



L'A.S (Armée Secrète)



L'O.R.A (Organisation de la Résistance armée)



Le SOE



Les M.U.R (Mouvements Unis de la Résistance)



Le Bataillon de l'Armagnac



Le Corps Franc Pomiès



Guérilleros Espagnols



F.F.I (Forces Françaises de l'intérieur)



FTP-MOI (Main d'Oeuvre Immigrée)

## **SERMENT de la RÉSISTANCE**

### **Nous Résistants,**

***Fidèles*** à l'exemple de nos camarades tombés pour la Libération de l'Homme et l'Honneur de la France,

***Fidèles*** à l'esprit de la Résistance qui fut la révolte de la liberté contre l'asservissement de la personne humaine,

***Résolus*** de défendre partout et toujours, l'action de la Résistance contre les lassitudes oubliées et contre les intolérables audaces des évadés du déshonneur qui osent prétendre nous juger,

***Hostiles*** à la vengeance, prêts à l'indulgence pour les égarés conscients de leur erreur, mais refusant la clémence aux coupables ancrés dans leurs crimes,

***Convaincus*** qu'il importe pour restaurer l'esprit civique, de faire connaître et partager par la Nation entière les hautes aspirations de la Résistance,

***Soucieux*** de demeurer fraternellement unis sans distinction de parti ni d'opinion, hormis ceux qui veulent davantage aujourd'hui se servir de la Résistance que la servir,

***Acceptant*** le combat que nous imposent les hommes qui cherchèrent naguère leur triomphe et le profit dans le désastre de la France.

### **Nous Résistants,**

***Nous jurons*** de n'oublier jamais nos martyrs et nos morts et de n'accepter ni qu'ils soient accaparés par les uns, ni qu'ils soient insultés par les autres.

***Nous jurons*** de conserver en nous, dans sa pureté première et dans sa rigueur exemplaire, l'esprit de la Résistance, cette passion citoyenne qui, malgré le désastre et malgré la trahison, sut maintenir l'amour de la Patrie, le sens de l'Honneur et l'espérance d'un peuple.

***Nous jurons***, dans le respect des croyances et des opinions, de rester unis comme les couleurs de notre drapeau, pour défendre la liberté de l'homme et l'indépendance de la France.

***Nous jurons*** de concourir par l'exemple à rétablir la Nation dans son intégrité morale et dans son unité afin, tous ensemble, de restaurer dans la plénitude de son rayonnement, notre Patrie, gardienne des **Libertés**, de la **Justice** et de la **Civilisation**.



Séance du 9 novembre 1918

Le conseil municipal de Puyas nommé par arrêté préfectoral du 2 octobre 1918 a tenu sa première séance le mardi 9 novembre.

Le conseil sera de la résistance comprend M. Jean Lolo (maire), M. Raoul Marnet (adjoint) et M. Laurent Bernard (maire).

La motion suivante au gouvernement a été votée : Le conseil municipal de Puyas rend hommage au gouvernement provisoire de la République et à son Président le Général de Gaulle au dès juin 1940 a relevé le courage des Français et organisé la résistance et la libération.

Républicains d'origine de tradition et de cœur nous avons dans cet esprit lutté dès juin 1940 pour le relèvement et la libération de la Patrie malgré les traites des indifférents et les timides.

Dans ce rapport nous nous félicitons que notre commune a été dans la région le 7 juin dernier le lieu de rassemblement du bataillon de l'Ornagnac, Bataillon Liberté, et qu'ainsi Puyas a été dans la région le premier village libéré, que notre population malgré la misère et la dictature a apporté à nos volontaires l'aide l'appui possible, que le plus grand nombre de nos jeunes gens se sont enrôlés, les autres se trouvant encore en captivité chez l'ennemi.

Le conseil municipal s'incline devant ceux qui sont tombés et attend impatiemment le retour de ses prisonniers réduits en esclavage.

Il espère que l'exemple donné par Puyas en ces jours tragiques servira de leçon à ses fils qui sauront à leur tour consentir tous les sacrifices pour échapper à la servitude.

Il demande au gouvernement de la République de nous assurer la victoire et par là restore la grandeur de la France.

Commence à la résistance : Le conseil décide que la Place de la Poste portera désormais le nom de Place Liberté, la rue principale le nom de rue de la Libération.

Étatements communaux : Le mauvais état des portes et fenêtres des bâtiments communaux nécessite des réparations urgentes afin que le portail du cimetière n'ait besoin de faire faire ces travaux le plus tôt possible.

Puits du village : Le puits de la place Liberté sera approfondi et remis en état pour assurer l'approvisionnement en eau quelle que soient les incidents météorologiques au voisinage à l'un ou à l'autre des deux puits communaux.

Chemins : Grâce à la main d'œuvre des prisonniers de la prison est exploitée dans les carrières de la commune pour l'empièvement des chemins bauxes qui empêchent la mise en valeur et l'exploitation des terres. M. Marcel Gode et M. Marnet ont offert leurs carrières. Le conseil les en remercie au nom de la commune.

Prestations : Pour faciliter les prestations, les riverains des chemins à réparer sont mis à disposition les baux avoisinantes et de nettoyer les fossés.

communauté nécessite des réparations urgentes afin que le portail du cimetière n'ait besoin de faire faire ces travaux le plus tôt possible.

Puits du village : Le puits de la place Liberté sera approfondi et remis en état pour assurer l'approvisionnement en eau quelle que soient les incidents météorologiques au voisinage à l'un ou à l'autre des deux puits communaux.

Chemins : Grâce à la main d'œuvre des prisonniers de la prison est exploitée dans les carrières de la commune pour l'empièvement des chemins bauxes qui empêchent la mise en valeur et l'exploitation des terres. M. Marcel Gode et M. Marnet ont offert leurs carrières. Le conseil les en remercie au nom de la commune.

Prestations : Pour faciliter les prestations, les riverains des chemins à réparer sont mis à disposition les baux avoisinantes et de nettoyer les fossés.

Plans de travaux : En vue de l'équipement de la commune qui présente en particulier l'adduction d'eau, l'aménagement d'éclairage et d'une salle de fêtes, il sera demandé au Comité Rural d'établir les plans et devis nécessaires afin que ces travaux puissent être menés à fin méthodiquement.

Secours Social : Les divers démandes seront traitées afin de tenir à la mesure quelques ménagements appelés à servir dans les cas urgents.

Bureau de Bienfaisance : Les deux membres de l'ancien conseil municipal faisant partie du bureau de bienfaisance sont remplacés par M. Raoul Marnet et Laurent Bernard.

Liste électorales : MM. Paul Dumas et Louis Dumas sont seuls délégués pour la commission chargée des réclamations en matière d'inscriptions et de radiations. M. Lafitte Charles reste délégué pour la commission chargée des opérations préliminaires à l'établissement de la liste.

Promesses : Campement au pont du moulin.

Disaffectation de crédit : Le crédit de 2050\* porté au budget primitif chapitre article 4 - année 1917 et qui devait servir au traitement du porteur de télégrammes de la commune de Puyas, se trouvant libre puisque personne n'a assumé plus cette fonction, est désaffecté pour servir aux fins de rachat des prisonniers de guerre allemands détenus dans la commune.

aly  
M. Raoul  
B. G. T.

# SOURCES de l'exposition

- Jacques Lasserre, Le Bataillon de l'Armagnac, la Gascogne en résistance, Privat 2018, 2022.
- Pierre Péré\*, Bataillon de Guérilla, demi-brigade de l'Armagnac, 1er régiment du Gers, Régiment Parisot, 158ème RI, imprimerie Dauba Nogaro 1987. Dossiers de documents et de récits dactylographiés remis à la mairie et à la bibliothèque de Panjas.
- [Http//resistance-gers.fr](http://resistance-gers.fr) : Hauts Lieux de Mémoire du Gers
- Revue hebdomadaire de 1975 éditée par GRANDE BATELIERE vendue par alpha diffusion (48 fascicules).

\*Né à Paris le 28 avril 1924, Pierre Péré est en vacances à Panjas chez sa grand-mère maternelle lorsque la mobilisation est décrétée en août 39, il y restera jusqu'à son décès en 2018. Il s'engage au bataillon le 8 juin 1944. Tout au long de sa vie, il aura à cœur la mémoire de cette période. Il fut correspondant du comité d'Histoire de la seconde guerre mondiale puis de l'Institut d'Histoire du temps présent.